



LES ANIMATIONS ET LEUR RÉGLEMENTATION

La vie d'une union commerciale est rythmée par les animations proposées à sa clientèle tout au long de l'année. Pour que celles-ci puissent se dérouler dans les meilleures conditions, voici les quelques étapes clés pour leurs mises en place :

- Rédaction d'un rétro-planning (.docx - 58.73 Ko)
- La répartition des tâches (.docx - 61.49 Ko)
- établir le budget prévisionnel (.xlsx - 38.03 Ko)
- L'évaluation, le bilan d'une animation (.docx - 42.89 Ko)
- Un exemple d'animation: le trombinoscope (.docx - 75.93 Ko)
- Un exemple d'animation: la fête des fleurs (.docx - 796 Ko)

En fonction du type d'animation que vous mettez en place, vous devez respecter certaines règles :

- L'organisation d'une manifestation sur la voie publique (.pdf - 263.19 Ko)
 - Modèle de courrier: demande d'autorisation d'occupation de la voie publique (.docx - 13.27 Ko)
- La diffusion de musique: Les obligations SACEM (.pdf - 196.16 Ko)
- Les lotos, loteries et tombolas (.pdf - 274.67 Ko)
 - Modèle de règlement d'un jeu concours (.docx - 47.6 Ko)
 - Cerfa 11823 03 loteries (.pdf - 137.03 Ko)
- Les ventes au déballage (.pdf - 203.67 Ko)
 - cerfa vente déballage 13939 (.pdf - 66.48 Ko)
- L'ouverture temporaire d'un débit de boissons (.pdf - 308.09 Ko)

**Téléchargez
la boîte à outils
complète**

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr